

Du nouveau sur les mégalithes marsalésiens

Tout le monde sait qu'il existe dans le secteur de La Borie Neuve, sur une parcelle communale, une grande sépulture mégalithique datant de près de 4000 ans. L'Oustal del Loup n°1 est bien mise en valeur. Certains auteurs parlaient cependant de 3 monuments. Mais les anciens en avaient identifié deux : Élisée Cérou, en 1999 dans Le Cahiers N° 9 du Groupe Archéologique de Monpazier, citait une deuxième allée couverte, plus petite, voisine de la première.

Un nouveau membre du GAM, Michel LEDUC, archéologue amateur passionné par le néolithique et sillonnant le sud de la région, connaissait la position et l'état de "L'Oustal del Loup n°2". Une belle chambre dolménique en ruines, précédée d'un long couloir, au milieu d'un tumulus constitué de blocs de calcaire à silex et de terre, le tout était devenu invisible, complètement envahi par la végétation, les racines des arbres ébranlant les structures.



La préservation de cet élément patrimonial semblait importante.

Une réunion de sensibilisation, présidée par monsieur le maire, avec la participation active du GAM, eut lieu en mairie.

Le Conseil Municipal a autorisé en juillet le nettoyage végétal, sous respect des autorisations administratives. La DRAC de Bordeaux par un arrêté préfectoral du 16 août dernier, a autorisé une opération de relevé précis du monument, après dévégétalisation et émoissage, et a désigné Michel Leduc comme responsable scientifique.

Le chantier consiste en un premier temps au débardage de la végétation sur le tumulus dans un rayon d'une dizaine de mètres.

Pour vous donner une idée de son importance, le GAM a mis 3 demi-journées pour abattre et tronçonner les charmes et châtaigniers qui l'envahissaient, ce qui a représenté 6 stères de bois et énormément de branches et feuillages que nous avons stockées, pour décomposition, dans une zone libre située à 30 m du monument mégalithique.



Une fois ce travail réalisé, toujours sous la conduite et la participation active de Michel Leduc, nous avons procédé au décapage et évacuation de l'humus recouvrant le tumulus, à l'arrachage du lierre envahissant et de quelques ronces, au démoussage impératif et nettoyage des pierres pendant que Michel s'acharnait sur les souches gênantes. Le Centre Radiesthésiste du Villeneuvois est venu en renfort nous donner un coup de main et analyser la veine d'eau et les courants qui passent sous les deux allées couvertes. L'archéologie est une activité de groupe !

Une vieille souche de châtaignier d'un mètre de diamètre, située au pied du tumulus, a pu être ôtée sans difficulté compte tenu de son état avancé de décomposition avec l'aide du tracteur.

Ensuite Michel Leduc a pris des photos aériennes du monument avec son drone.

Nous pouvons maintenant passer à l'étape suivante qui consistera à faire des mesures télémétriques précises, une photogrammétrie 3D qui permettra d'avoir une vue détaillée sous tous les angles des structures et pour finir une analyse de chaque élément (pierres de couverture, orthostates) afin de déterminer leur façonnage, leur positionnement.

Tous les résultats devront être communiqués pour le 15 décembre à la DRAC qui décidera si d'autres mesures, notamment une exploration géophysique du sous-sol, voire des fouilles, auront à être programmées. Ce n'est pour l'instant qu'un simple « état des lieux ».

Je rappelle que toute fouille clandestine ou ramassage d'objet, même de "cailloux" sur les sites archéologiques est strictement interdit et punissable par la loi.

En attendant des panneaux pédagogiques pour valoriser le site seront mis en place sur le parking et devant chaque allée couverte pour informer et expliquer au visiteur ce qui se présente devant lui.



Vue aérienne du site à 8 m de hauteur avec un drone.

Pour le GAM : J-M. Baras et Michel Leduc
Sept-2021.